

Hausse du prix des matières premières : ne laissez pas la crise fragiliser votre entreprise

Juin 2021

La hausse spectaculaire des prix des matières premières, conjuguée au contexte de reprise de l'économie mondiale avec une forte hausse de la demande, touche de plein fouet l'ensemble des acteurs de l'industrie française et font naître des risques de rupture d'approvisionnement en fournitures telles que le cuivre, en composants et en équipements neufs.

Le cuivre par exemple a vu son cours doubler sur les 12 derniers mois, le portant à plus de 8500€/tonne en mai 2021. Ce constat est également vrai, dans une moindre mesure, pour l'aluminium, l'acier, l'argent, le nickel, l'étain, les résines isolantes et les matières plastiques.

Priorité à la limitation de l'impact sur le bilan des entreprises

Ces tensions sur les prix et sur les délais d'approvisionnement, qui pourraient durer encore plusieurs mois, risquent de mettre en péril certaines entreprises de la maintenance de matériel électrique, très dépendantes de l'approvisionnement en cuivre notamment et par l'allongement des délais d'approvisionnement fournitures diverses.

Cette hausse inédite et l'allongement des délais doit amener les entreprises du secteur à renégocier leurs contrats de prestation et à adopter des mécanismes de révision des prix adaptés à cette situation exceptionnelle.

A ce titre, on notera que l'Etat demande aux acheteurs publics de :

« - veiller, au cas par cas, à ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont liés aux envolées des prix des matières premières ou de pénuries d'approvisionnement des entreprises ;

- quand cela est possible, d'accorder des reports de délais et de réfléchir, au cas par cas, aux autres mesures d'exécution qui permettraient d'apporter une réponse à cette situation. »

Une opportunité pour dynamiser la maintenance et la réparation compte tenu du risque de pénurie d'équipements neufs

La fabrication d'équipements neufs, plus consommatrice en matière première que la réparation, présente un risque de pénurie d'autant plus grand. Aussi, l'allongement de la durée de vie des équipements en service doit devenir une priorité pour les clients industriels. Les entreprises de maintenance ont un rôle clé dans l'accompagnement de leurs clients pour les aider à faire durer leurs équipements grâce à la mise en place de plans de maintenance préventive et curative.



SIRMELEC
SERVICE & MAINTENANCE
DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Cette crise peut ainsi engendrer une prise de conscience des clients du caractère stratégique et écologique des métiers de la réparation. L'indépendance industrielle de la France passe notamment par un tissu d'entreprises de maintenance et de réparation solide.

Le SIRMELEC rappelle que face à ces risques et opportunités, les entreprises de maintenance ont tout intérêt à entamer un dialogue constructif avec leur client afin de trouver des clés leur permettant mutuellement de dépasser cette période de forte incertitude économique. Des formules de prix adaptées, des conditions d'activation de clauses de sauvegarde ou l'adaptation des pénalités de retard en cas de difficulté d'approvisionnement en cuivre sont des exemples de solutions à envisager.

En cas de situation complexe avec un client ou un fournisseur, le Ministère de l'économie a mis en place un Médiateur des entreprises. Il est à disposition des chefs d'entreprise pour répondre aux questions concernant le comportement à adopter avec les partenaires commerciaux et les aider à trouver des solutions à tout type de différends qu'ils peuvent rencontrer avec une autre entreprise ou administration.

<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

Contact SIRMELEC :

Florence Monier

Déléguée générale

fmonier@sirmelec.fr